



## autorisation de travail et changement de statut vie privée et fam

Par ram6max, le 12/06/2012 à 11:43

Bonjour tout le monde,  
je suis étudiant tunisien en france depuis 6 ans, actuellement je suis en stage de fin d'études dans une grande entreprise français qui m'a proposé dernièrement un cdi à partir de mi-juillet prochain. étant en couple avec une française et on compte se marier cette semaine donc j'ai éviter la procédure du changement de statut et faire une demande de carte vie privée et familiale. en lisant sur quelques forums il parait que mm cette procédure prend du temps et si par exemple je demande un rdv mnt à la préfecture(bobigny pour mon cas) ça risque de tomber après 2 ou 3mois ou plus et selon quelque témoignages le fort possible c'est que mon rdv va tomber juste avant l'expiration de mon titre de séjour étudiant(expire le 31 octobre prochain) et bien sure pendant tout ce temps j'ai pas le droit de travailler à temps plein et je risque de perdre l'offre de mon entreprise, je suis vraiment perdu et je ne sais pas quoi faire....